

# PONTIVY | 8 mars 2026 | BULLETIN D'INSCRIPTION

Palais des Congrès | Accueil des exposants de 7h00 à 9h00

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse email : ..... Téléphone mobile : .....

## **PROFESSIONNELS**

R.C. N° ..... Fait le : ..... à .....

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L310-2 du code du commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal).

## **PARTICULIERS**

Carte d'identité N° : ..... Fait le : ..... à .....

ou permis de conduire N° ..... Fait le : ..... à .....

ou passeport N° : ..... Fait le : ..... à .....

(munissez-vous de cette pièce le jour du vide grenier.)

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant,
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)
- Ne participer qu'à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

## **> DESCRIPTIF DES OBJETS A VENDRE : (armes non autorisées)**

.....

.....

.....

## **Location à la table de 1m80 au prix de 7€ l'unité. (Tables et chaises fournies)**

Nombre de tables réservées : ..... X 7€ = ..... €

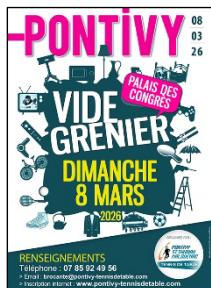
Nombre de portants (non fournis) : ..... X 5€ = ..... €

Total ..... €

- Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 9h00 et ne pas remballer avant 18h00,
- Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des vols, dégradations ou accidents survenus pendant la manifestation,
- L'organisateur se réserve le droit de refuser tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation,
- L'exposant annulant son inscription se verra restituer son règlement sauf si cette annulation intervient dans les 8 jours francs précédant la manifestation, auquel cas l'organisateur conservera le règlement,
- L'utilisation de réchauds ou appareils à gaz est interdite,
- L'organisateur se garde l'autorité des décisions.

Fait à ..... le .....

**Signature**



**Inscription validée en fonction des places restantes à la réception du bulletin d'inscription avec le chèque à l'ordre de : Association Pontivy-St Thuriau-Malguenac Tennis de Table**  
A adresser à : Association Pontivy-St Thuriau-Malguenac Tennis de table  
Chez M. Le Mo Jean-Yves – 50 rue Georges Bizet – 56300 Pontivy  
Téléphone : 07 85 92 49 56

08  
03  
26

# PONTIVY

## VIDE GRENIER

DIMANCHE  
8 MARS

2026

### RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 07 85 92 49 56

> Email : [brocante@pontivy-tennisdetable.com](mailto:brocante@pontivy-tennisdetable.com)

> Inscription internet : [www.pontivy-tennisdetable.com](http://www.pontivy-tennisdetable.com)

PALAIS DES  
CONGRÈS

ORGANISÉ PAR :

